

Les Précurseurs

FERDINAND GAGNON ET LA  
SURVIVANCE FRANÇAISE  
AUX ÉTATS-UNIS \*

« Toute bonne pensée qui nous sauve  
a toujours son précurseur. »

BOSSUET.

Après la guerre de Sécession se produisit un fort mouvement d'émigration canadienne-française aux États-Unis, surtout en Nouvelle-Angleterre. Ce mouvement dura plusieurs années, tantôt s'accroissant, tantôt se ralentissant, jusqu'à une époque qu'il est assez difficile de préciser avec exactitude, mais déjà assez lointaine. Diverses causes avaient amené cet exode de la race, dont les plus sérieuses sont impropres à le justifier entièrement. Il s'explique un peu par un goût inné du voyage et de l'aventure chez les descendants des explorateurs et des coureurs de bois. Mais je crois qu'il faut en chercher la principale raison dans ce mirage doré dont la séduction est si forte sur les populations des campagnes. Toute guerre est suivie d'une période de « reconstruction sociale ». Les temps présents le montrent bien. A la guerre civile américaine succéda

\* « La place d'un homme dans l'histoire se détermine moins encore par sa valeur propre que par la signification que cet homme a prise à un moment donné et par l'influence qu'il a eue. Si cette influence a abouti à provoquer un événement considérable, si elle a marqué un changement d'orientation profond et décisif, il n'y a plus à épiloguer, on se trouve en présence d'une personnalité élue. . . »

[Paul VERLAINE, par Alfred Poizat, dans *Le Correspondant* du 25 novembre 1918, page 623.]

donc une reprise intense des affaires. Dans l'Est s'ouvraient les manufactures, les industries se multipliaient. Or, il fallait des bras pour faire marcher les machines destinées à produire les choses dont le pays avait besoin. Et l'on offrait de gros prix. La nouvelle s'en répandit dans la province de Québec, moins par les journaux que par l'intermédiaire de ceux de nos compatriotes déjà établis ici, y gagnant de forts salaires, et s'en retournant, de temps à autre, visiter leur « ancienne place », tout de neuf habillés et porteurs de sommes d'argent qui paraissaient fabuleuses aux yeux de nos gens. « De la belle argent, » comme ils disaient. Les habitants en touchaient si peu à cette époque. Et c'était un maigre privilège réservé au chef de famille. Garçons et filles n'en entendaient guère le son. Au delà de la frontière, tout le monde faisait de l'argent. En échange d'un travail régulier, qui vous laissait vos soirs et vos dimanches libres, l'on vous versait des flots d'écus. Le travail ? mais il faut l'accomplir partout. N'est-ce pas la loi de la vie ? Et sur une terre, il est si absorbant ; il prend les matins et les soirs. Jamais de plein congé. Même le dimanche, il y a le « train » à faire. Et le résultat en est toujours douteux. L'on ne peut jamais compter sur une moisson. Tant de causes peuvent la faire manquer. Et puis, beaucoup d'habitants avaient dû s'endetter pour « se bâtir » une maison et une grange. D'autres se décourageaient en face des durs labeurs du défrichement. Alors, pourquoi ne pas aller là-bas, au moins le temps d'amasser de quoi payer son bien ? Et les « maisons abandonnées » devenaient de plus en plus nombreuses dans nos concessions ;<sup>1</sup> et des villages entiers se dépeuplaient. En foule, l'on « montait aux États ». Des Cantons de l'Est, de la

<sup>1</sup> Lire ou relire, dans le charmant CHEZ NOUS de M. Adjutor Rivard, *La Maison condamnée*

région de Montréal, de la Beauce, « d'en bas de Québec », jusque du fond du Saguenay, s'acheminaient vers la terre étrangère des générations vigoureuses que les manufactures américaines allaient happer au passage. Beaucoup partaient avec espoir de retour. Ils clouaient des planches aux fenêtres de leur logis, disposaient de leurs animaux, mais gardaient tout le reste, en attendant de pouvoir venir se réinstaller à demeure chez eux. Et le fait est que, pendant bien des années, il y a eu un mouvement de va-et-vient entre la province de Québec et les États de l'Est. Fatalement, les choses devaient se stabiliser. S'il en est qui sont rentrés au pays, et si un grand nombre des « vieux », qui ont dû continuer à rester ici, tournaient mélancoliquement leurs regards vers la terre natale avec le vague espoir d'y rentrer un jour, fût-ce pour y dormir leur dernier sommeil, des milliers et des milliers d'autres, venus aux États-Unis très jeunes, devaient vite en prendre leur parti, et s'accommoder d'une condition qui leur semblait toute naturelle, n'en ayant jamais connu de différente, et qui leur assurait des avantages directs et tangibles, préférables à tous les hasards de la vie agricole et à toutes les austérités du travail sur les terres neuves. La fécondité de la race contribuait à fixer le problème et à lui donner un aspect permanent. Les naissances en sol américain créaient entre les États-Unis et les fils d'émigrés des liens durables. Et c'est ainsi que dans l'espace de cinquante ans s'est constitué en Nouvelle-Angleterre, grâce à l'apport considérable fourni par les nôtres, un noyau social fort intéressant à observer, et dont l'évolution a exercé et exercera pendant longtemps la sagacité des amateurs de « géographie humaine ». Ce que nos futures destinées, les contingences de l'histoire nous apporteront, beaucoup s'essaient à le dire;

et leurs spéculations sont ou sombres ou couleur-de-rose, suivant la nature de leur tempérament intellectuel.

C'est un jeu difficile, qui offre tous les attraits et aussi tous les risques de l'aventure, de vouloir calculer ce que l'avenir réserve à un groupement ethnique placé en certaines conditions anormales. Aussi bien n'est-ce pas notre intention de chercher à percer le mystère de nos destinées en ces milieux. Premièrement, ce n'est pas notre sujet; ensuite nous reconnaissons simplement que l'art divinatoire nous fait totalement défaut. C'est sur le passé et sur le présent que nous allons tabler. Des considérations positives auxquelles nous allons nous livrer sortiront peut-être des conclusions qui dépasseront l'heure actuelle, et qui permettront, dans une certaine mesure, de pressentir ce qui fermente et ce qui se prépare au delà de la ligne de l'horizon. Mais, d'avance nous nous interdisons toute solution définitive concernant des possibilités qui échappent à notre emprise, nous souvenant du mot du poète : « L'avenir est à Dieu. »<sup>1</sup>

Et donc, à un moment qui n'appartient pas encore à l'histoire ancienne, la Nouvelle-Angleterre, grâce à un afflux migratoire venu de chez nous, de nos belles paroisses de campagne, se trouvait plus riche d'une population de sept à huit cent mille âmes d'authentique souche française. Il est rare, si cela arrive jamais, que ce qui enrichit l'un n'en appauvrisse un autre. M. Édouard Montpetit, dans son étude sur Errol Bouchette qui ouvre cette série des *Précurseurs* où les pages présentes auront le trop grand honneur de figurer, supputant la population canadienne-française par classes et professions, porte le nombre des émigrés aux États-Unis à 1,000,000, et il ajoute entre pa-

<sup>1</sup> Victor Hugo, *Napoléon II*, dans *Les Chants du crépuscule*.

renthèse : « puissance perdue ». <sup>1</sup> Du point de vue où il se place, l'éminent économiste a parfaitement raison. Nos frères américains sont, pour le Canada français et pour le Canada tout court, une « puissance perdue ». Sous l'empire de telle ou telle cause plus ou moins raisonnable, du caprice peut-être, de l'inconstance, ou de quoi que ce soit, une fissure s'est opérée dans le mur d'enceinte d'ailleurs purement fictif qui sépare le Canada des États-Unis; par cette fissure le sang généreux de la race a coulé abondamment chez nos voisins. Que cela ait anémié la source originelle, la chose n'est que trop certaine. Et l'on se prend à rêver à ce qui fût advenu si le bloc canadien-français n'avait pas été ainsi durement entaillé et entamé. Edmond de Nevers a dit ce mot profond : « Le Canada français n'a pas cette attraction unique qu'exercent les patries bien définies et fermées. » <sup>2</sup> Cela était très vrai, il y a cinquante ans et au delà. La réflexion est-elle encore juste aujourd'hui? Nous ne le croyons pas. Par la force des circonstances, par le ministère d'une école transcendante aux vues étroites et intéressées des simples partis politiques, l'idée nationale a pris corps chez nous, elle s'est développée, elle est descendue dans les couches populaires et y a fait une œuvre dont les résultats déjà tangibles comptent parmi les plus grands bienfaits que nous devons à la Providence. Si, pour un individu, avoir conscience de son âme, de ses droits, de ses responsabilités, s'ouvrir à la vie personnelle, être orienté dans sa vraie vocation, est la suprême grâce et qui amène toutes les autres, n'est-ce donc rien pour cette âme collective qui s'appelle une race

<sup>1</sup> Cf. *L'Action française*, No de janvier 1919, page 9.

<sup>2</sup> J'ai cité cette phrase dans une étude sur cet auteur: je pense, sans en être sûr, qu'elle est tirée de son *Avenir du Peuple canadien-français*.

d'être éveillée enfin à son rôle et à ses devoirs immédiats ? N'est-ce rien pour elle de concevoir l'idée de patrie ? C'est assez récemment que cette idée s'est concrétée parmi les nôtres ; le fait qu'elle n'existait qu'à l'état épars et confus, avant que le mouvement dont nous parlons en eût ramassé les éléments et en eût fait quelque chose de solide et de précis, est peut-être l'explication la plus rationnelle du fort courant d'émigration qui a singulièrement réduit nos forces nationales. Autour de l'idée de patrie, tout naturellement, et comme par un effet nécessaire, d'autres ont germé, le retour à la terre, l'amour du sol natal ; notre littérature même a pris une physionomie qu'on ne lui connaissait pas ; elle s'est dépouillée de ses ornements volontiers exotiques et est devenue franchement canadienne. Autant d'éléments qui contribuent à enfoncer dans les cœurs l'attachement au pays d'origine, et qui sont restés trop longtemps en puissance, et qu'il aurait fallu voir éclore plus tôt, et qui s'imposaient plus impérieusement qu'aillieurs dans ce Canada français, aux frontières mal définies, mal fermées, par conséquent faciles à franchir, pour peu qu'une attraction éblouissante venue du dehors, le mirage d'une vie aisée vinssent tenter des myriades de ses fils en qui l'éducation patriotique n'avait pas fait surgir ces sentiments qui ne sont guère servis et aidés, chez nous, par la conformation géographique et ce que j'appellerai l'influence du milieu. Mieux vaut tard que jamais, certes, et les conquêtes contemporaines sur ce point marquent un moment solennel de notre évolution sociale. Il n'en reste pas moins que lorsque cette forme précieuse d'action a commencé de se dessiner, un tort irréparable avait été fait à la souche commune par un « coulage » qui l'avait beaucoup appauvrie et allait rendre plus lent et plus difficile à réaliser le progrès général. En sorte que la constata-

tion de M. Montpetit, en ce qui est des Canadiens émigrés aux États-Unis, est d'une incontestable justesse, du point de vue du Canada français. Ce million d'âmes est une « puissance perdue ».

Mais une autre question se présente à propos de cette force qui a passé à un autre territoire et à une autre allégeance, opérant un déplacement d'équilibre qui ne pouvait en bonne logique être à l'avantage du noyau primitif et de la patrie d'origine. Et il y a un autre angle sous lequel il nous faut maintenant envisager cette donnée ethnique. Cette puissance était-elle perdue en soi et absolument? En d'autres termes, voici quelques centaines de mille « déracinés », transplantés tout à coup dans un milieu aussi étranger que possible à leur langue, à leurs coutumes, à leurs traditions, à leurs façons d'être et de penser, à leur religion même. En 1903, je crois, Laurier disait à un journaliste de New-York qui lui parlait du sujet toujours débattu de l'annexion du Canada aux États-Unis : « Qu'irions-nous faire dans cette fournaise ? » Eh ! bien, voici une part considérable des nôtres plongés dans ce feu ardent, dans ce creuset où s'élabore un monde dont nous ne savons pas la formule définitive. Et tout le problème est en ceci : que vont-ils devenir, du moins dans leurs grandes masses ? Vont-ils périr dévorés par les flammes ? ou au contraire, comme les trois jeunes gens dont parle la Sainte Écriture, rester intacts dans cette « fournaise » ? Nous faisons abstraction pour le moment des faits réels et si consolants que nous avons sous les yeux ; nous faisons en quelque sorte une thèse ; nous nous plaçons dans l'idéal ; nous supposons que nous sommes en 1868 ou 69. Or, quel va être le sort, je ne dis pas matériel, — il semble assuré, — mais intellectuel, moral, religieux, de ces émigrés que les trains déversent dans le grand tout américain. Y seront-ils engloutis, après

avoir peut-être surnagé quelque temps à la surface de l'abîme ? Seront-ils absorbés, fondus dans la masse amorphe ? Ou bien réussiront-ils, naviguant contre vents et marées, à gagner la terre ferme, à se constituer en survivance distincte, laquelle, comme une île au milieu d'un océan où toutes les eaux de l'univers convergent, permettra aux traits éternels de la race de se garder intacts ?

L'enjeu en valait la peine. Et il y avait certainement lieu d'entretenir de graves inquiétudes au sujet de l'avenir ethnique de ces groupements canadiens-français. Un principe de philosophie, et de bon sens, dit que dans les choses humaines : *major pars trahit ad se minorem*, ce que la sagesse populaire a traduit ainsi : « Ici-bas, le gros mange le petit. » Cette loi est à la base du règne animal ; et il semble qu'elle se retrouve dans la vie des sociétés. Les faibles, les minorités sont condamnés à souffrir de la part des « plus forts », selon le titre d'un roman de M. Clemenceau, riche d'observation humaine, et non seulement à souffrir, mais à être constamment menacés dans leur existence même. Et toutes les chances étaient que les nôtres ne pourraient résister longtemps aux puissances d'absorption auxquelles diverses causes venaient de les livrer. Non pas qu'il y aurait tyrannie de la part de ces puissances, ou qu'elles auraient recours à la violence pour assimiler ces éléments nouveaux dont le corps social venait tout à coup de s'augmenter. Pareil procédé n'était pas dans la tradition d'un pays né d'une idée de liberté. Ce qui était à craindre, c'était que la fusion ne fût en quelque sorte fatale, ne se produisît par le simple jeu naturel et doux des circonstances de milieux. Espérer un autre résultat serait compter sur le miracle, sur une dérogation au cours ordinaire des événements. Et l'on n'a pas le droit de fonder une théorie régulière sur ce qui est par essence une excep-



tion. Et ceux qui prédisaient l'anéantissement des nôtres dans cette immense mêlée sociale pouvaient paraître raisonner fort sensément.

Or, il s'est trouvé quelqu'un, à ce moment psychologique de l'histoire de notre race en Amérique, qui a abordé résolument le problème ethnique posé par son émigration en terre étrangère, et qui a prétendu lui donner une solution, paradoxale au premier abord, impossible, utopique, et que les événements devaient cependant justifier. Nous avons nommé Ferdinand Gagnon.

Ferdinand Gagnon a eu une carrière courte par le nombre des années, mais extrêmement féconde. Et quand je dis féconde, je prends ce mot dans son sens, premièrement le plus obvie, et le moins métaphorique. Il s'est en effet marié à vingt ans, et il est mort à trente-six, après avoir eu dix enfants, dont sept lui survécurent. C'était déjà un très bel exemple qu'il avait donné. Se marier jeune est tout à fait conforme aux intentions de la Sainte Église, pour des raisons d'ordre moral et physiologique. A ce dernier point de vue, l'on sait que le bien des générations s'en ressent. Ce n'est pas quand l'arbre a vieilli que sa sève coule le plus généreusement. D'autre part, à combien de dangers échapperaient les jeunes gens, s'ils fondaient de bonne heure un foyer ? Cela se pratiquait assez généralement autrefois chez nous. Cette coutume patriarcale, dont la société bénéficierait non moins que la religion, n'est plus guère observée. L'on invoque là contre les conditions économiques. Pur sophisme ! En un temps comme le nôtre où l'on parle beaucoup de « reconstruction sociale », pourquoi ne pas donner comme base à tout programme en ce sens les « mariages jeunes » ? Le bonheur des peuples s'en trouverait du coup assuré. Mais l'autre doctrine malheureuse, qui fait que l'on retarde de plus en plus cet

événement qui est pourtant selon la vocation du plus grand nombre, est la conséquence de la diminution de la foi dans les âmes. Cela explique tout, mais n'excuse rien, hélas ! En se mariant à vingt ans, Ferdinand Gagnon est donc resté dans la tradition chrétienne de notre nation. Comme l'on a vu, la Providence a béni abondamment cette union.

C'est aussi dans le sens le plus large que la brève carrière de cet homme fut féconde. Il nous semble bien qu'il a posé tous les principes dont l'observation et le développement ont abouti à notre survivance ethnique en ces milieux ; c'est à lui qu'il faut remonter pour trouver un plan net et précis dont l'application a valu aux nôtres d'émerger du sein de cet océan, et de s'y faire une existence où les modalités imposées par les circonstances s'allient avec la préservation intégrale des caractéristiques foncières de la race.

Gagnon était sorti du petit séminaire de Saint-Hyacinthe avec la bonne culture moyenne que l'on donnait et que l'on donne toujours dans nos maisons d'enseignement secondaire. Il n'avait rien du métaphysicien ou du rêveur. Et qu'est-ce que serait venu faire un métaphysicien parmi ces Canadiens-français, simples ouvriers pour la plupart, sans lettres, et dont l'école avait été surtout la tradition orale ? Lacordaire a dit, en songeant probablement au sort du pauvre Lamennais, quelque chose comme ceci : « L'on n'a d'action ici-bas qu'à la condition d'être à la mesure réelle de son temps. »<sup>1</sup> Et c'est M. Anotole France qui a écrit ces mots où il faut faire la part du paradoxe et de la vérité : « Le cerveau de Napoléon ne pensait rien de plus rare que ce que pensait le cerveau du dernier de ses sol-

<sup>1</sup> Je crois que cette phrase est dans son *Éloge funèbre de Mgr de Forbin-Janson*.

dats, mais il le pensait plus fortement. »<sup>1</sup> Notre compatriote fut bien à la mesure de son temps, et des circonstances où la Providence l'avait placé. Et ses idées n'eurent rien d'extraordinaire; elles furent, comme il fallait, très saines, très justes, très claires, et il a eu le grand mérite de les penser *fortement* et de les imposer.

Voici comme la synthèse de sa doctrine : l'on va voir qu'elle est plus que jamais d'actualité. Des centaines de mille Canadiens se sont implantés dans un sol étranger, la plupart à demeure. Ils ont changé d'allégeance. Ils se trouvent placés dans des conditions qui, à la longue, et même assez vite, influeraient sur leur langue pour en changer la nature et finalement l'étouffer, sur leur religion pour la noyer dans le matérialisme ambiant, sur leur âme pour en changer le caractère et l'espèce, en faire quelque chose d'hybride qu'il serait impossible de classer dans aucune catégorie connue. Mais ont-ils le droit, si défavorables que soient leurs nouveaux entours, d'abdiquer ce que la nature et la Providence leur ont donné? Gagneraient-ils à une transformation radicale de leur être, transformation qui dépasse peut-être la puissance humaine la plus énergique? Pour sacrifier les biens supérieurs qu'ils possèdent maintenant, en acquerront-ils d'autres capables de les remplacer avantageusement? ou ces sacrifices n'aboutiront-ils pas simplement à les appauvrir sur toute la ligne et à les laisser indéfiniment en marge de tout groupement ethnique précis? La langue française! mais elle fut parlée ici avant toute autre; elle a donc des droits historiques et

<sup>1</sup> Nous donnons le sens. Je n'ai pas le loisir de chercher le texte même, qui est certainement plus harmonieux et j'ai bien le droit de citer cet auteur, sans que d'ailleurs ma citation soit un brevet de recommandation de tous ses ouvrages. "La plus fine fleur du génie latin" selon le mot de Jules Lemaitre, M. Anatole France est un écrivain très dangereux, malheureusement.

primordiaux à continuer à retentir en ces régions qu'ont ouvertes nos pionniers. L'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud des États-Unis furent explorés par nos découvreurs. Pourquoi, nous, leurs descendants, irions-nous oublier des vocables qui éveillèrent les échos au sein de ces immenses territoires? Il faut que les nôtres apprennent la langue officielle de ce pays, l'anglais. Mais leur cerveau n'est-il pas assez bien constitué pour donner asile à ce nouveau parler sans éconduire celui qu'ils tiennent de leur origine, et qui seul et à jamais pourra servir d'expression à la voix de leur sang? Au nom de quel motif raisonnable leur demanderait-on de consentir au renoncement de leur langue maternelle? Cet abandon en amènerait un autre, beaucoup plus grave, essentiel. C'est notre foi même qui en serait entamée, et qui, chez le plus grand nombre, finirait par se dissoudre dans un christianisme vague et peut-être dans l'apostasie, dans une indifférence totale à l'égard de toute croyance. Nos compatriotes, venus ici pour y rester, doivent devenir citoyens du pays, s'y faire naturaliser. C'est leur devoir pressant. S'ils veulent pouvoir se protéger, faire reconnaître leurs droits, il faut qu'ils puissent voter, participer aux affaires. Autrement, ils seraient regardés comme des parias. On leur reprocherait d'être venus ici uniquement pour faire de l'argent, pour des fins intéressées, et de ne pas assumer les responsabilités et les charges qui incombent à tout citoyen. Plus il y aura d'ailleurs d'électeurs catholiques dans ce pays à majorité protestante, et mieux ce sera pour le bien général de l'Église. Le droit de vote est une puissance qu'il est urgent pour les nôtres de se préparer à exercer. Les écoles ici sont neutres, sans religion; et tout l'enseignement s'y donne en anglais : double écueil. D'un autre côté, la loi commune oblige tous les parents à faire donner une certaine somme d'édu

cation à leurs enfants. Comment parer à ce danger, si ce n'est en ayant, à côté de nos églises desservies par des prêtres de notre nationalité, des écoles vraiment catholiques et où notre langue maternelle soit sur le même pied que l'anglais? Autrement, notre survivance ne sera bientôt plus qu'un mythe. C'est l'école qui forme les générations. Et il est impossible de rêver pour les nôtres la conservation de leur héritage ancestral s'ils ne se retrempent pas à cette source de vie. Avec nos églises et nos écoles, il nous faut des sociétés nationales. Aux États-Unis, il y a comme une fièvre d'association. L'on « s'associe » pour tout et à toutes fins. Les associations foisonnent. Elles se chiffrent par milliers. Elles sont neutres, ou anticatholiques, ou antifránçaises. Elles guettent nos compatriotes, qui n'en voient pas les dangers, qui se laisseront tenter peut-être par les secours matériels qu'elles offrent, et qui s'enrôleront, sous des prétextes purement financiers, dans des organisations dont l'effort apparent ou caché est au détriment de ce que nous avons de plus cher. Alors, la seule chose qui nous reste à faire est de fonder nous-mêmes des associations catholiques et françaises.

Pour répandre ses idées, Ferdinand Gagnon se servit de ce grand moyen d'apostolat qu'est le journal. Après avoir rédigé en collaboration, soit à Manchester, soit ailleurs, tel périodique, il fonda à Worcester, en 1874, *Le Travailleur*, auquel il consacra les douze dernières années de son existence, et qui fut la tribune du haut de laquelle ce patriote sincère lança les mots sauveurs. « Fais ce que dois » était la devise de ce journal.<sup>1</sup> Le directeur y ayant

<sup>1</sup> Parler des vivants est toujours assez délicat; mais je ne puis m'empêcher de noter ici l'impression qui s'est emparée de moi tout le temps que j'étudiais la carrière de Ferdinand Gagnon, je me disais: avec toutes les différences dans le talent, le tempérament, le caractère, le degré de culture, cependant quels nombreux points de contact et quelles affinités électives entre cet homme et M. Henri Bourassa!

ses coudées franches, il y parla ouvertement et y donna la mesure de sa belle intelligence, extrêmement droite. Quand on parcourt la file de cette feuille de combat, la plus remarquable que le journalisme franco-américain ait encore produite, l'on est frappé de voir à quel point cet écrivain avait le sens de l'orthodoxie; comme, sur les sujets vitaux, il avait des notions à la fois justes et bien hiérarchisées, comme son jugement le gardait de tout écart et de toute exagération, soit de pensée, soit de formule. Sa langue était bonne, sans être éclatante. Je ne sais si, chez Ferdinand Gagnon, les dons du cœur n'ont pas encore surpassé ceux de l'esprit. Il avait évidemment, cela est sensible dans le ton de tous ses articles, un cœur très tendre et très bon et très large. *Pectus est quod disertos facit*. C'est le cœur qui rend éloquent. Éloquent, il le fut dans tous ses écrits, il le fut aussi, il le fut surtout dans ses nombreux discours et conférences. Comme M. Hanotaux l'a dit de Gambetta, il avait une « âme sonore »,<sup>1</sup> une âme aimante dont les aspirations jaillissaient dans un verbe ample et musical. La parole fut chez lui uniquement au service de sa pensée et de son cœur; il ne l'employa jamais que pour aider à la noble cause de notre survivance catholique et française. Saint Paul parle d'une épée à deux tranchants qui pénètre jusqu'à la division du cœur et de l'esprit. Pour le grand apôtre, cette double épée, ce furent ses immortelles épîtres et ce furent ses discours inspirés. La parole et la plume, telle fut également l'arme une et diverse que mania celui auquel nous venons de consacrer des pages que nous aurions voulu faire plus dignes de sa mémoire. En 1886, Ferdinand Gagnon vit tomber de ses mains défaillantes l'instrument de lutte, il sentit se glacer sur ses lèvres ce

<sup>1</sup> *Histoire de la France contemporaine.* Tome I.

verbe si chrétien et si français qui n'avait jamais vibré que pour la religion catholique et le patriotisme qui en est inséparable. Il n'avait que trente-six-ans, et ce colosse<sup>1</sup> tombait épuisé de labeur, quand, au regard humain, il était à peine au milieu de sa course, et qu'il lui restait une longue et fructueuse carrière à fournir. Il se soumit sans murmurer au décret providentiel qui le rappelait si tôt au terme de toute existence terrestre; il accepta la mort avec confiance et résignation. Il avait toujours été très religieux non de principes seulement, mais de pratique. Le chanoine Ouellet, supérieur du Séminaire de Saint-Hyacinthe, qui vint prononcer son éloge funèbre, nous le montre, allant souvent à confesse, « attendant son tour » comme le plus humble de ses compatriotes, et venant ensuite puiser à la Table Sainte force et lumière. Admirable exemple ! Voici les dernières lignes qu'il publia, dans *Le Travailleur* du 19 mars 1886. Elles reflètent toute son âme : *Nos Adieux*.

*« Un changement subit dans notre maladie nous met aux portes du tombeau, et notre sort paraît maintenant inévitable. Avant de quitter ce lieu d'exil et de misère, nous devons jeter un regard en arrière, afin de nous rendre compte des humbles efforts que nous avons faits pour le triomphe des idées saines et de la cause canadienne. Si nous avons pu faire quelque chose pour nos compatriotes, nous en avons été amplement récompensés... notre œuvre a été appréciée par nos compatriotes éclairés; et le vieux Travailleur, suivant toujours la ligne droite, a rencontré partout des amis fidèles et des sympathies ardentes. Notre disparition n'affectera en rien la*

<sup>1</sup> De taille moyenne, Ferdinand Gagnon pesait 350 livres. Mardi le 22 avril, j'avais le plaisir de causer avec l'un de nos plus sincères et plus distingués compatriotes des Etats-Unis, M. le Dr Auger, de Worcester. M. Auger était l'intime ami de Gagnon. Il m'a dit des choses fort intéressantes concernant sa puissance oratoire, en particulier. Il était un remueur de masses. Et il se serait fait tuer pour ses amis.

*marche du journal. Le vieux Travailleur aura toujours pour devise : Fais ce que dois. . . il sera toujours le champion des intérêts catholiques et canadiens, enseignant avec modération les grands principes qui doivent servir de base à notre élément national, aux États-Unis. . . En continuant à favoriser notre journal de leur encouragement, nos lecteurs feront droit à la prière d'un mourant, qui leur recommande la veuve et les orphelins qu'il quittera bientôt. Merci à tous nos lecteurs et aux amis du journal, pour ce qu'ils nous ont fait de bien. Qu'ils soient heureux; qu'ils jouissent d'une bonne santé; que la fortune leur soit favorable; qu'ils soient bénis de Dieu ! Nous demandons pardon à ceux que nous aurions pu offenser, comme nous pardonnons à nos ennemis ce qu'ils ont pu nous faire de mal. Que tous soient en paix, dans le bonheur et le contentement ! Adieu ! A Dieu ! »*

Et là-dessus s'est fermée à jamais une vie de travail, de dévouement patriotique, de foi vive. Ferdinand Gagnon s'en allait là d'où l'on ne revient pas, avant d'avoir, humainement parlant, rempli la moitié de la tâche qu'il s'était assignée. Dante était rendu « à moitié du chemin de la vie, »<sup>1</sup> quand il entreprit son pèlerinage outre-tombe. Mais ce pèlerinage ne fut, pour le grand florentin, qu'un rêve sublime de son génie. Pour notre compatriote, ce fut une réalité. L'un sème, un autre moissonne. La Providence lui avait confié ce rôle, faire « le geste auguste du semeur ». Il a semé à pleines mains et à plein cœur; il a conçu, énoncé, mis en relief tous les principes capables d'assurer notre survivance en terre américaine. Peu importe qu'il n'ait pas récolté, qu'il n'ait fait qu'entrevoir

<sup>1</sup> *Nel mezzo del cammin di nostra vita. . . (Inferno, C. I.)*



les germinations et les moissons de l'avenir ! Il a semé. C'était là sa vocation, qu'il a admirablement remplie, qu'il remplit toujours. La mort n'a pas éteint sa parole : ses chaudes prédications vibrent toujours dans notre atmosphère; elles ont d'autant plus de prestige que l'expérience concrète, — pierre de touche des doctrines, — en a montré la haute qualité humaine et la valeur sociale. Écoutons-les religieusement : elles émanent d'un homme qui fut, en ces milieux, le plus grand bienfaiteur de notre race.

Henri D'ARLES.

---

### NOS CONFÉRENCES

---

L'Action française terminera le 8 mai, au Monument National, la série de ses grandes conférences de 1918-1919.

Après M. Bourassa, le P. Louis Lalande, MM. Perrault, Lorrain et Lavergne, nous aurons le plaisir d'entendre M. l'abbé Groulx qui, sous le titre *Chez nos ancêtres*, traitera de la vie intime de nos pères. M. le Dr L. de Lotbinière Harwood, doyen de la Faculté de Médecine de l'Université Laval, a bien voulu accepter la présidence d'honneur de cette réunion. L'allocution d'ouverture sera prononcée par M. Édouard Montpetit.

Nous nous tenons à la disposition de ceux de nos amis qui voudraient organiser des conférences au dehors.

## LE PÈLERINAGE DOLLARD

---

Notre deuxième pèlerinage au Long-Sault est chose décidée. Nos amis n'ont pas oublié notre initiative de l'année dernière. En l'annonçant dans la revue j'avais écrit : « Rien qu'une éclatante manifestation pourrait réparer un peu ce coupable oubli de deux siècles. Les misères de ce temps ont commandé aux directeurs de l'Action française de faire moins grand. Ils iront tout de même en éclaireurs, faire la première battue vers cette lointaine histoire. Et il faudra qu'après eux les grandes foules se mettent en route vers le Long-Sault. Il faudra qu'un jour, sur ce carré de sol acheté et consacré, se dresse, face à l'Outaouais, la statue de Dollard. »

Ce vœu aura le 24 mai prochain une réalisation presque complète. Ce jour-là le comité du Monument Dollard fera dévoiler au Long-Sault, par quelque petit descendant de Blaise Juillet, l'un des premiers « dix-sept », un buste du héros, et une grande foule, nous l'espérons, applaudira le geste du souvenir.

La fête du 24 mai devrait fonder à jamais le pèlerinage Dollard. Le fait d'armes de 1660 aura reçu aux lieux mêmes où il s'accomplit, la consécration suprême. Quand de l'héroïsme a été déposé quelque part, la terre qui garde la semence, attend quelquefois longtemps. Mais enfin, y fallût-il des siècles, la gloire plus forte que l'oubli pousse un germe vigoureux; sur la tombe du héros s'épanouit une floraison de pierre ou de bronze et le sol ainsi consacré appelle des pèlerins comme une terre sainte.

La floraison s'apprête à jaillir et le petit village du Long-Sault en prendra tout de suite un caractère auguste. La na-

ture avait, ce semble, préparé ce coin de terre au rôle qu'il va tenir. Aux lieux consacrés par un grand fait nous aimons voir de la solennité grave et pieuse; nous voulons que le décor s'approprie aux souvenirs qu'il encadre. Il faut que le paysage peu chargé de choses étrangères ne nous renvoie que le passé éteint et laisse à notre âme la liberté de ses méditations.

Beaucoup de ces caractères se réunissent dans le décor du Long-Sault. C'est le calme profond et pieux des lieux solitaires. Le village minuscule et paisible, échelonné au bord de la grève, bien enfermé dans l'enceinte de ses coteaux et la ligne de la forêt, est fait pour rester longtemps le reliquaire d'une noble histoire. On lève les yeux vers les éminences prochaines, on écoute au bas la chute solennelle des eaux, et l'on se dit que là-haut des arbres vivent encore qui furent les témoins des combats tragiques, que dans leur feuillage passe avec le vent un souffle de légende, pendant que le Long-Sault orchestre au loin et jusque sur les galets une sonore rumeur de gloire.

Au-dessus de tout cela il y a l'histoire qui solennise encore le paysage. Que d'empreintes glorieuses ont jadis marqué ces grèves ! Impossible de faire deux pas au bord de l'eau, sans que se lèvent du sol des légions d'illustres souvenirs. Ici, en 1541, s'est arrêté en sondant des yeux le pays profond qu'à l'aide de bâtonnets lui montraient les Indiens, Jacques Cartier, le premier découvreur; soixante-douze ans plus tard, en 1613, y atterrissait le père de la Nouvelle-France, Samuel de Champlain, qui se prenait à écouter la rumeur des courants, « si grande, dit-il, qu'elle fait un bruiet effroyable » ; ici se sont arrêtés encore, pour se préparer au portage, les missionnaires, les doux évangélisateurs, qui montaient au pays des Hurons, le bréviaire au cou, les yeux agrandis d'espérances célestes; ici ont passé pendant longtemps les grands explorateurs, les chevaliers errants de la Nouvelle-France, d'Iberville et les siens qui allaient fabriquer une épopée à la baie d'Hudson,

et tous ceux qui portaient sous leur front le rêve d'un continent, et tous ces canotiers au poignet de frêne, coureurs de bois, coureurs de fleuves, héros anonymes qui allaient aux fourrures et aux découvertes.

Mais le Long-Sault c'est surtout le lieu où les « dix-sept » sont tombés. Ici, au dessus de palissades enflammées, frappent encore l'air les grands moulinets de Dollard. A quelques pas du rivage s'est engagé, il y a deux cent cinquante-neuf ans, le combat suprême d'où a dépendu la vie de notre jeune race. Pour garder leur poste choisi par serment, pour que la patrie naissante fût sauvée, pour que la civilisation chrétienne eût raison de la barbarie, dix-sept jeunes gens, une élite, se sont fait tuer. En eux avait soudainement éclaté l'explosion préparée par plus de vingt ans d'ardeurs enthousiastes, de rêves saints et collectifs dans Villemarie; en eux se résumaient toutes les émotions apostoliques et chevaleresques de la Nouvelle-France; les « dix-sept » incarnaient un moment unique de notre histoire, celui peut-être où les âmes sont montées le plus haut, où l'on fut le plus près de la très grande humanité.

C'est dire la puissance évocatrice de ce coin de pays, la signification d'un pèlerinage au Long-Sault. Quels sont ceux parmi nous qui ne voudront point aller communier à ce passé sans égal? Les pères, les mères y voudront conduire leurs enfants. Tout jeune Canadien-français qu'on voudra élever selon l'idéal de sa race, dans l'âme de qui l'on voudra voir prédominer les fins supérieures de la vie, devra se rendre au pays de Dollard, laisser émouvoir sa jeune sensibilité aux pressions de ce pur héroïsme, ajuster ses rêves à la mesure de notre histoire, entrer dans un ordre d'idées et de sentiments qui appellent le meilleur de l'homme. Là il saura, dans une prédication concrète, à quoi l'engagent ses ascendances françaises et chrétiennes, comment s'achèvent les enthousiasmes dans une âme sincère de jeune Français, et que ceux-là seuls

sont vraiment beaux qui se réalisent en un magnifique devoir.

Tous nous avons besoin de nous accorder à ces émotions, nous qui pouvons juger combien étrangère et lointaine nous est déjà cette histoire. Notre provision d'héroïsme en est une qui a besoin de se constamment alimenter. On aura beau faire: les devoirs difficiles chez un peuple, et même les plus précis, ont besoin de s'appuyer sur la puissance de l'émotion. Au sein de toute vie profonde comme au commencement de tout sacrifice qui nous élève au-dessus de nous-mêmes, se retrouve l'élan d'une sensibilité héroïque. Ne laissons pas se dissiper même les valeurs sentimentales de notre histoire. Les collines du Long-Sault, lieu de méditations enivrantes et austères, pourraient devenir le temple en plein air, dont parle Barrès dans la Colline inspirée, où nous éprouvons le besoin de briser de chétives entraves pour nous épanouir à plus de lumière, où notre énergie se déploie toute et s'élance à de grandes affirmations.

Lionel GROULX, *ptre.*

Rappelez-vous que l'abonnement à *l'Action française* est l'une des plus utiles récompenses qu'on puisse offrir à un écolier.

## A NOS AMIS

---

On veut bien nous dire que l'*Action française* témoigne d'une activité considérable : plus de quarante mille brochures de sa série orange ont déjà été jetées dans le public, à part les soixante mille exemplaires de son *Almanach*, les milliers et les milliers de livraisons de sa revue, les milliers d'exemplaires de sa série verte, le livre de Lamarche, etc. ; d'autres publications sont à la veille de paraître ; des conférences dont on s'accorde à louer la valeur ont réuni au Monument national de magnifiques auditoires ; des initiatives variées sont en voie d'exécution ou en préparation.

Mais tout cela ne représente qu'une partie des choses que nous croyons nécessaires, urgentes même, et l'*Action française* pourrait faire bien davantage si elle disposait de moyens plus considérables. Ces moyens, c'est à ses amis qu'il appartient de les lui fournir.

L'*Action française* n'a point à se plaindre, certes, de ses amis. Elle a reçu des concours, elle a bénéficié de dévouements qui commandent la plus vive gratitude ; mais combien de dévouements et de concours possibles n'ont pas été utilisés, parce qu'on ne les connaissait point, parce qu'ils n'osaient pas s'offrir ?

Et voilà précisément pourquoi nous prions aujourd'hui nos amis de vouloir bien nous écrire, nous dire en toute simplicité : Voici ce que je pourrais faire, sous quelle forme, de quelle façon je pourrais contribuer à l'œuvre commune... Et encore : Je connais en tel endroit, telle personne, tel groupe qui pourrait rendre tel service... Ou bien : Il y aurait, ce me semble, telle

chose à faire, à laquelle on ne pense pas assez ou que l'on ne travaille pas suffisamment. . .

Ainsi, nous pourrions étendre notre champ d'action, élargir et fortifier nos cadres.

Que personne n'ait d'hésitations : comme le faisait un jour observer l'un de nos amis, le propre de l'*Action française*, c'est précisément d'offrir de la besogne à tous. On peut l'aider en lui fournissant des articles ou la matière de livres nouveaux; on peut pareillement l'aider en facilitant la diffusion de ces articles et de ces livres; on peut s'ingénier à provoquer des réunions publiques ou multiplier les actes individuels; on peut donner du temps ou de l'argent : tout cela compte, tout cela sert. Nous réclamons des idées nouvelles, nous sommes heureux d'accueillir des projets nouveaux, mais, dès maintenant, nous avons assez de travail en vue pour occuper toutes les bonnes volontés. Qu'on n'ait, de ce côté, aucune inquiétude !

Et qu'on nous écrive tout de suite : Voici mon nom, mon adresse, ce que je puis faire pour la cause. . . Voici le nom et l'adresse de tel de mes amis qui pourrait vous aider. . . Qu'on ne craigne point d'indiquer des services qui pourraient paraître d'un ordre trop modeste : lorsqu'il faut rapidement adresser et expédier mille ou deux mille lettres, c'est un grand avantage, et une économie sérieuse, que de pouvoir compter sur le concours d'aides de bonne volonté; lorsqu'il faut répandre dans le public, par milliers, des brochures de propagande, il est important d'avoir de bénévoles vendeurs et nous sommes très fiers des jeunes gens et des jeunes filles qui, dans nos réunions publiques, ont l'obligeance d'offrir aux auditeurs nos publications diverses.

Que nos amis les plus dévoués, ceux qui ont donné déjà les meilleures preuves de générosité, qui se savent connus de nous, veuillent bien aussi répondre à cet appel — pour compléter l'enquête d'abord, pour nous apporter ensuite le fruit de leur expérience.

Nous faisons une sorte de recensement des bonnes volontés d'*Action française*. Que personne ne manque au rendez-vous. . .

Omer HÉROUX.

---

#### LA LIGUE DE RALLIEMENT

---

La *Ligue de Ralliement français en Amérique* ajoute à ses publications nouvelles *La Reconstruction sociale*, analyse du programme social formulé par un comité d'évêques américains. Elle avait déjà publié *Le français dans nos écoles*, *Le français dans le Connecticut*, *La langue française et le christianisme* (discours de Mgr Guertin au Congrès du Parler français, en 1912); elle annonce une série d'autres publications : *Le français dans le New-Hampshire*. *Ce que les États-Unis attendent de nous*, *Le français au foyer*, *La croisade des enfants*, *La langue et la civilisation américaine*, etc.

Tous ces tracts se vendent 50 sous la douzaine, \$4 le cent, port en plus. L'*Action française* est dépositaire au Canada de toutes les publications de la *Ligue de Ralliement*.

---

#### RETARD

Nous prions nos lecteurs d'excuser le retard de cette livraison. Nous reprendrons avec mai notre publication normale.



## A TRAVERS LA VIE COURANTE

---

### *L'utilisation de la victoire*

On trouvera plus loin le rapport définitif du comité chargé de franciser l'industrie des bonbons et des biscuits. La longue liste de mots français qu'il contient parle par elle-même. Elle dit à la fois et son rude labeur et son magnifique triomphe. L'un d'ailleurs va rarement sans l'autre. Le premier est la rançon ordinaire du second. Reculer devant la tâche ardue, quand il s'agit d'opérer une réforme utile, c'est se condamner à l'insuccès.

Mais ce résultat, si beau soit-il, ne saurait terminer l'œuvre entreprise par la *Ligue des Droits du français*. Elle doit au but qu'elle poursuit, elle doit à ses amis d'en tirer tout le parti possible. C'est maintenant l'heure — pour employer un mot d'actualité — de l'*utilisation de la victoire*. Or, parmi les fruits que celle-ci peut donner il faut placer, en premier, lieu la preuve que la langue française ne nuit pas au commerce, que même son usage — tel que nous le demandons, tel que nous l'avons obtenu des fabricants de bonbons et de biscuits — lui est vraiment utile. C'est pourquoi nous avons fait appel à nos amis, nous leur avons demandé d'encourager les maisons qui ont adhéré à notre mouvement.

### *La valeur des marchandises*

Je développais, l'autre jour, cette idée devant le directeur d'une importante institution. « Je veux bien encourager les nôtres, me répondit-il, surtout ceux qui font preuve de patriotisme. Les affaires cependant sont les affaires. On ne peut pas oublier complètement ce côté de la question. Vos fabricants de bonbons et de biscuits donnent-ils une bonne marchandise? C'est là un point important. J'ai actuellement comme fournisseur la maison X. Elle est anglaise. Ses produits sont excellents. Si je l'abandonne pour la maison Y qui est canadienne-française, non seulement de nom — comme quelques-unes — mais aussi de fait, mes clients, mes pensionnaires ne souffriront-ils pas du changement? Garantissez-moi que non et dès demain la chose est faite. »

Ce langage ne pêche certainement pas par défaut de clarté. Aussi avant de m'engager, j'ai voulu me renseigner. Les fabricants cana-

diens-français avec qui j'ai pu causer admettent volontiers que leurs maisons ne produisent pas ces biscuits et ces bonbons superfins, de prix très élevé, que fournissent quelques maisons anglaises. Quant à la marchandise ordinaire, celle que consomment habituellement les familles, ils prétendent en donner une, à prix égal, d'aussi bonne qualité.

*Une exposition  
prochaine* Simple affirmation, dira quelqu'un, et encore, intéressée ! — Soit, aussi allons-nous permettre à ses auteurs de faire leur preuve. A notre demande, une exposition de bonbons et de biscuits, fabriqués par des Canadiens français et portant des noms français, aura lieu bientôt. Il sera loisible à nos amis de s'y rendre, de voir, de palper, de goûter et... d'apprécier ces différents produits.

La date et le lieu de cette exposition seront annoncés sous peu. Aucun droit d'entrée ne sera exigé. Nous ne demanderons aux visiteurs qu'une chose : Si ces bonbons et ces biscuits sont de leur goût, qu'ils leur donnent la préférence, qu'ils trouvent le moyen de les obtenir non seulement à la table de famille, non seulement chez l'épicier, mais encore — ce qui est peut-être plus difficile — à la table d'hôte, au restaurant et à l'hôtel.

*Dans les  
hôtels* Avec les chemins de fer, les grands hôtels — puisque l'occasion s'offre d'en parler — doivent être rangés parmi les principales forteresses de la langue anglaise dans notre pays. Un prêtre américain me racontait récemment, qu'arrivant à Montréal, l'autre matin, par la gare Bonaventure, il entra dans un hôtel voisin, dont le propriétaire est canadien français. Quel ne fut pas son étonnement de constater que le service se faisait exclusivement en anglais. On aurait dit que la langue française était strictement bannie de ces lieux.

Je ne sais s'il en est ainsi au Château Frontenac, à Québec, mais le menu du 5 février dernier que m'envoie un voyageur de commerce semble l'indiquer. « Si les mets varient suivant les jours, écrit en marge mon correspondant, la langue, elle, ne change jamais. Est-ce que nos députés qui logent ici durant la session ne pourraient pas exiger des menus français ? » Certes, oui. Non seulement ils le pourraient, mais ils le devraient. Je leur propose bien volontiers l'idée. Je souhaite qu'ils l'exécutent. Je serais cependant plus certain de son succès si les voyageurs srenaient, eux aussi, la chose en main... Ce qu'ils ont déjà

obtenu en différents endroits de la province, à Sherbrooke notamment, ils l'obtiendront à Québec et à Montréal, s'ils le veulent.

*Un article*  
*du "Correspondant"* La chose, pour légère qu'elle puisse paraître à quelques-uns, en vaut la peine. Plus que jamais en effet s'accroît en Europe la légende que la langue du Canada, même du Canada français, est l'anglais. Et ce sont de tels détails observés par des hôtes de passage qui la créent. Veut-on de cette légende une nouvelle manifestation, toute récente? Le *Correspondant* du 10 mars consacre à sir Wilfrid Laurier, sous la signature de *Miles* — pseudonyme qui, depuis le commencement de la guerre, sert à divers écrivains en veine de crayonner des silhouettes militaires — un article d'une vingtaine de pages. Or pour donner comme une couleur locale à cette étude, celui qui l'a traduite — car elle a été évidemment écrite en anglais — y a laissé un bon nombre de mots qu'il croit vraisemblablement en usage dans notre province, parmi les compatriotes de sir Wilfrid. Ainsi il nous apprend que le *Great Old Man* du Canada, dont le père était *land surveyor*, allait souvent dans sa jeunesse chez un *elder* de l'Église d'Écosse. Ses succès commencèrent — devinez où — à la *Bar!* Oui, c'est écrit en toutes lettres, dût la Ligue antialcoolique en frémir d'indignation! Mais voici que s'ouvre la carrière politique du « *Right Honourable Sir Wilfrid Laurier* ». Il est nommé, dès son entrée au parlement de Québec, où « à cette époque le français était la langue dominante » (on remarque le mot « à cette époque » : c'est faire entendre clairement qu'une autre langue domine maintenant dans notre parlement provincial), il est nommé pour appuyer l'*Address* en réponse au discours du Trône, honneur qui devait lui être décerné de nouveau, plus tard, à Ottawa, ayant été choisi, dans une occasion semblable, comme *secorder*. Là, il est bientôt appelé à être ministre de l'*Inland Revenue*, et défait dans son comté, il réussit à se faire élire dans *Quebec East*... Voilà le comble! La vieille circonscription si française de Saint-Sauveur et de Saint-Roch baptisée d'un nom anglais, assimilée à un comté anglais, mise sur le même pied que Toronto ou Winnipeg! Nous pourrions continuer à enfilet de telles perles, mais après celle-ci, nous n'avons plus qu'à tirer l'échelle... et à laisser sécher notre plume.

*Le souci*  
*du détail* Ou plutôt non. Ne restons pas sur ce mauvais plat. Et félicitons le député de Verchères-Chambly, M. Joseph Archambault d'avoir fait se ressouvenir la Chambre que le français est encore langue officielle dans notre pays. Voici

comment le chroniqueur du *Devoir* rapporte brièvement l'incident : « M. Archambault, de Chambly-Verchères, a été plus persévérant vendredi dernier, alors qu'il a positivement empêché M. Meighen d'expliquer un bill pour la raison que celui-ci n'était pas encore imprimé en français. Il a fallu envoyer faire des recherches, et passer à une autre législation en attendant. »

Sans doute, ce n'est là encore qu'un détail, mais comme l'a dit éloquemment au Monument National, après l'avoir rappelé dans notre revue, le clairvoyant archevêque de Saint-Boniface : « Le détail nous sauvera, si nous savons le faire passer dans l'ordre des réalités, partout, toujours et dans toutes les sphères d'action. » Et Sa Grandeur confirmait ces paroles par l'exemple même de nos adversaires : « Le mode de procéder de ceux qui tiennent à faire du Canada un pays de langue anglaise, avec une réserve française, a été le souci du détail; c'est petit à petit qu'ils ont réussi à détruire l'Acte de Manitoba et l'Acte des Territoires du Nord-Ouest : il y a trente ans qu'ils sont à l'œuvre chez nous. C'est petit à petit, en posant des actes avec un esprit de suite inquiétant, et une détermination qui se laisse difficilement ébranler que, dans le domaine fédéral, les mêmes forces battent en brèche la lettre et encore plus l'esprit de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord qui met sur un pied d'égalité l'anglais et le français dans tous les domaines fédéraux. »

Nous aussi, « petit à petit », et par « le souci du détail », efforçons nous de redonner à notre langue toute la place qui lui revient en terre canadienne.

Pierre HOMIER.

Avez-vous soldé vos arrérages ?  
L'abonnement à la revue est  
payable d'avance.

## LA VIE DE L'ACTION FRANÇAISE

---

Elle se manifeste surtout, par le temps qui court, dans le domaine des publications.

Notre série orange, qui comprenait déjà *La Fierté* et *La Race supérieure*, du P. Louis Lalande, S.J., *Pour l'Action française* et *Si Dollard revenait* . . . de M. l'abbé Lionel Groulx, *La Veillée des berceaux*, de M. Édouard Montpetit, et *La Valeur économique du français*, de M. Léon Lorrain, s'enrichira tout prochainement de deux publications nouvelles : *La Déportation des Acadiens*, de M. Henri d'Arles, et *Chez nos ancêtres*, de M. l'abbé Groulx. (On sait que tous les numéros de cette série se vendent 10 sous l'exemplaire, \$1 la douzaine, \$8 le cent, \$70 le mille et que l'on peut grouper et mélanger les commandes, et bénéficier des réductions afférentes au chiffre global de l'achat. En d'autres termes, deux ou trois amis peuvent s'entendre pour commander une centaine d'exemplaires, variés, de ces diverses publications et bénéficier de la réduction de 20%. Nous ferons même les expéditions à des adresses différentes, mais il va de soi que nous ne ferons qu'une facture et ne devons avoir affaire qu'à un seul débiteur. Les frais de port sont à la charge de l'acheteur).

La série verte ne contenait jusqu'ici que la brochure de M. Bourassa : *La Langue, gardienne de la Foi* Elle s'augmentera, d'ici quelques jours, de la remarquable étude de M. Antonio Perrault, professeur de Droit à l'Université Laval : *Pour la Défense de nos lois françaises*. De l'avis de beaucoup, cette publication fera date dans l'histoire de notre défense intellectuelle. (On trouvera dans l'une de nos pages d'annonce les conditions de vente de ces deux brochures et des livres dont il sera question plus loin).

La série bleue sera inaugurée tout prochainement aussi par *la Naissance d'une Race* de M. l'abbé Groulx. La publication d'*Au service de la Tradition française*, de M. Montpetit, qui lui fera suite, est remise au mois de septembre.

Le livre de Paul-Émile Lamarche (*Paul-Émile Lamarche, Œuvres-Hommages*), qui est encore seul dans la série à \$1, obtient un fort beau succès. Près de 2,000 exemplaires en ont déjà été vendus.

En même temps que ces publications, nous lançons deux grosses éditions: *Le Canada apostolique*, de M. Henri Bourassa, et *Les Rapailages*, de M. l'abbé Groulx.

*Le Canada apostolique* est une revue, avec faits et statistiques à l'appui, des œuvres de missions des communautés religieuses franco-canadiennes. (Par suite d'une entente spéciale entre l'auteur et nous, les commandes des communautés religieuses, des maisons d'éducation et des évêchés devront être adressées au *Devoir*, et celles des libraires, des commissions scolaires et des particuliers à *l'Action française*).

La réédition des *Rapailages* doit être, dans notre pensée, le début d'une grande campagne destinée à répandre dans la foule les œuvres d'inspiration canadienne. Deux éditions seront faites, toutes deux portant douze illustrations inédites de Franchère et qui devront satisfaire tous les goûts. Nous prions nos amis de consulter tout de suite la liste des réductions que portent nos pages d'annonces et de se préparer à mener une grande campagne de propagande, dans le genre de celle qui a si rapidement assuré le succès du dernier Almanach.

Et comme ce sera bientôt l'heure des distributions de prix, nous les prions aussi de recommander aux commissions scolaires l'achat de celles de nos publications qui peuvent leur être particulièrement utiles. Qu'ils se rappellent en même temps, et qu'ils rappellent autour d'eux, que le service de librairie de *l'Action française* est toujours prêt à procurer à ses clients tous les bons livres dont ils peuvent avoir besoin.

Jean BEAUCHEMIN.

---

#### A VOTRE PORTE

Désireuse de fournir à ses clients le maximum de facilités, *l'Action française* vient d'inaugurer, pour tous les endroits desservis par messageries, le système de vente contre remboursement. C'est-à-dire que, dans tous ces endroits, ses clients peuvent jeter à la poste une simple carte postale commandant les ouvrages dont ils ont besoin et régler la note, plus les frais de port, sur réception du colis. Par suite d'une entente entre *l'Action française* et les compagnies de messageries, celles-ci perçoivent à la fois le prix de la marchandise et celui de l'expédition. Et ainsi se trouvent épargnés une faute d'ennuis, de frais de correspondance, etc.

Nous espérons que cette innovation sera particulièrement agréable à nos clients.

## NOMS FRANÇAIS DES BONBONS ET DES BISCUITS

---

Nous commençons aujourd'hui la publication des noms de biscuits et de bonbons adoptés récemment par un groupe important de fabricants canadiens-français réunis sous les auspices de l'*Action française*.

De ces fabricants les uns vont nettement substituer aux mots anglais, employés jusqu'ici, les mots français correspondants; les autres se contenteront de rendre leurs produits bilingues. Pour être francs, nous préférons dans les circonstances le premier mode. Il ne s'agit pas en effet, ici, de renseignements, de recettes utiles à connaître, mais du nom que portera un produit manufacturé par des Canadiens français. Laisser subsister, de façon permanente, à côté du nouveau nom peu connu, l'ancien très connu, n'est-ce pas risquer d'atteindre difficilement le but poursuivi? D'autant plus que parfois, comme nous le verrons, la traduction n'étant pas littérale, les deux mots diffèrent sensiblement. Quoi qu'il en soit, ce bilinguisme lui-même est un progrès sur le système actuel et nous devons féliciter chaudement tous les fabricants qui ont adhéré à notre mouvement.

Plusieurs espèces de bonbons et de biscuits étaient désignées jusqu'ici par deux ou trois termes qui en indiquaient la composition, ainsi *Marsmallow Chocolate Bars*. Voilà, on l'avouera, un nom assez long. On trouvera dans nos listes la traduction de chacun de ces termes. On n'aura qu'à les unir pour substituer au nom anglais un nom français du même genre. Mais nous tendons à écarter cette sorte de noms. En France, on l'emploie rarement. Il est plus élégant de donner au produit une appellation brève et significative : Succulent, Savoureux, Digestif.

Quelques mots anglais se prêtent facilement à une bonne traduction : *Jumble* : Gimblette; *Wafer* : Gaufrette; *Crisps* : Croquants, etc. Nous avons adopté sans hésitation ces mots français. Pour d'autres, la tâche est plus difficile : ils ne sauraient être traduits littéralement d'une façon élégante, ou encore, mal choisis, ils ne répondent pas du tout au produit. Dans ces cas, nous y sommes allés sans scrupule. Ainsi *Fluted Sugar* a été traduit par Ondulé, parce que ce

mot désignait bien la forme du biscuit et que plusieurs l'avaient déjà spontanément choisi; *Klondykes* a été traduit *Papillottes*, *Tit Bits* *Friandises*, etc. Qu'on ne s'étonne donc pas de rencontrer des mots français qui semblent n'avoir rien de commun avec le mot anglais correspondant.

Restent certains termes dont la signification originale s'est peu à peu étendue et embrasse maintenant une si grande variété de produits qu'il est impossible de les traduire par un seul mot, telle l'expression *drop*. Quelques marchands français les ont adoptés sans changement. Nous ne saurions pour notre part suivre cette politique qui, dans les circonstances, nous serait funeste. Nous préférons employer différentes expressions appropriées aux produits variés que le terme désigne, ainsi *Chocolate Drops* : *Pyramides* de chocolat; *Cough Drops* : *Pastilles* contre la toux (ou pastilles noires); *Drop strawberries* : *Fraises*, etc. Par contre, quelques mots vraiment francisés comme *sandwich*, *arrowroot*, ou désignant des personnes ou des lieux, comme *Windsor*, *Oswego*, etc., ont été conservés tels quels.

Qu'on nous permette de terminer ces notes préliminaires par un aveu bien franc. Dans ces questions il y a toujours place à des divergences d'opinion. Pour tel mot, telles personnes auraient mieux aimé une autre traduction. Leur préférence peut s'appuyer sur d'assez bonnes raisons. Nous attirerons cependant leur attention sur les faits suivants :

1° Tous les mots que nous avons choisis sont bien français (nous exceptons, bien entendu, ceux qui, désignant des lieux ou des personnes, ne peuvent être changés).

2° Ils n'ont été choisis qu'après plusieurs réunions où se sont rencontrés des hommes au courant de la langue française et des fabricants représentant les intérêts de leur industrie.

3° Pour que cette réforme importante réussisse, il est nécessaire qu'il y ait entente.

Après ces explications, il nous semble que les consommateurs<sup>s</sup> devraient imiter la bonne volonté des fabricants. Et de même que l'un ou l'autre se sont inclinés devant les opinions de leurs confrères, qu'ils fassent, eux aussi, confiance au travail que vient d'accomplir l'*Action française* et adoptent sans recrimination les mots choisis.



Notre liste est divisée en trois parties. La première contient des mots communs aux bonbons et aux biscuits. Ils désignent ordinairement les éléments qui entrent dans leur composition : fruits, pâtes, etc. La deuxième est consacrée presque exclusivement aux biscuits, la troisième aux bonbons.

## I

Almond.....	Amande
Apricot.....	Abricot
Arrowroot.....	Arrowroot
Bananas.....	Bananes
Barley.....	Orge (Sucre d')
Beans.....	Fèves
Burnt almonds.....	Amandes grillées
Burnt Peanuts.....	Pistaches grillées
Butter.....	Beurre
Butter Scotch.....	Beurre écossais
Cherry.....	Cerise
Chocolate.....	Chocolat
Cloves.....	Clous de girofle
Cocoa.....	Cacao
Cocoanut.....	Coco
Cream.....	Crème
Currants.....	Raisins
Fig.....	Figues
Fruit.....	Fruits
Ginger.....	Gingembre
Graham.....	Avoine (Farine d')
Honey.....	Miel
Horehound.....	Marrube
Jam.....	Confiture ou Marmelade
Jelly.....	Gelée
Jersey Lemon.....	Citron jersiais
Lemon.....	Citron
Maple.....	Érable
Marshmallow.....	Guimauve
Milk.....	Lait

Molasses.....	Mélasse
Orange.....	Orange
Oyster.....	Huître
Peach.....	Pêche
Pear.....	Poire
Peanut.....	Pistache
Peppermints.....	Menthe
Pineapple.....	Ananas
Raspberry.....	Framboises
Rice.....	Riz
Rye.....	Seigle
Soda.....	Soda
Soft Lemon.....	Citron doux
Strawberry.....	Fraise
Walnut.....	Noix
Wine.....	Vin
Wintergreen berries.....	Thé des bois

## II

Apollo.....	Apollon
Assorted.....	Assortis
Balls.....	Boules
Bars.....	Bâtons
Boy.....	Enfants
Cakes.....	Gâteaux
Colonial.....	Colonial
Columbus.....	Colomb
Coronation.....	Couronnement
Cottage Mixed.....	Cottage, assortis
Cracknell.....	Craquelins
Crisps.....	Croquants
Crockets.....	Croquettes
Cupids.....	Cupidon
Daisy.....	Marguerite
Dessert.....	Dessert
Diamond.....	Diamant
Duke.....	Duc

Empress.....	Impératrice
Fingers.....	Languettes
Fluted.....	Ondulé
Imperial.....	Impérial
Jubilee.....	Jubilé
Jumble.....	Gimblette
Lunch.....	Goûter
Oswego.....	Oswego
People Mixed.....	Mélange populaire
Precilia.....	Précilia
Pic Nic.....	Pique-nique
Pyramid.....	Pyramide
Rich.....	Riche
Rifle nuts.....	Mélange favori
Round.....	Rond
Sandwich.....	Sandwich
School Cakes.....	Écoliers
Snaps.....	Croquignolles
Snow Ball.....	Boules de neige
Social.....	Social
Square.....	Carré
Star.....	Étoile
Sugar.....	Sucre
Sweet Mary.....	Tante Marie
Tarts.....	Tartes
Tit Bits.....	Friandises
Universal.....	Universel
Vienna.....	Vienne
Wafers.....	Gaufrettes
Windsor.....	Windsor

## III

Bars.....	Bâtons ou Tablettes
Black Joe.....	Ti-Noir
Blocks.....	Carrés
Bologna.....	Bologne
Boston Baked Beans.....	Fèves de Boston

Bricks.....	Briquettes
Butter cups.....	Satinés
Chromo Rolls.....	Bâtons avec images
Cinnamon.....	Cannelle
Clear Toys.....	Jouets clairs
Cough Drops.....	Pastilles noires
Cream Eggs.....	Œufs à la crème
Cream Puff.....	Dîners
Daisy.....	Marguerite
Drum Sticks.....	Baguettes de tambour
Evertonia.....	Carrés au beurre
Fancy Rock.....	Sucre candi
Favorite.....	Favoris
Frappé Cream Eggs.....	Œufs à la crème
Angel Food.....	Nourriture angélique
Humbug drops.....	Pastilles au marrube
Jap.....	Japonais
Jumbo.....	Jumbo
Klondykes.....	Papillottes
Lady Caramels.....	Caramels de dames
Lozenges.....	Losanges
Marbres.....	Billes
Minto Favorite.....	Mélange Minto
New York Mix.....	Mélange de New-York
Old Fashion.....	Vieux style
Pepper Mince.....	Pastilles de menthe
Rock Candy.....	Sucre candi
Rolls.....	Rouleaux
Rosebuds.....	Boutons de rose
Ruban candy.....	Bonbon ruban
Slices.....	Tranches
Snow Balls.....	Boules de neige
Snow Bars.....	Bâtons à la neige
Swiss caramel.....	Caramels suisses
Tubs.....	Cuvettes
Victoria.....	Victoria
Whips.....	Fouets
Whistles.....	Sifflets

## JOURNAUX, LIVRES ET REVUES

### LES CAILLOUX <sup>1</sup>

*Prince de la Critique, allume  
Ton esprit vif, ton œil profond.  
Crève ces vers avec ta plume :  
Ce sont des bulles de savon.*

Tel est l'Envoi de la *Ballade des bulles de savon*, où M. Jean Nolin, étudiant aux Hautes Études Commerciales, caractérise d'abord sa ballade, puis un peu toute l'œuvre, irisée, fluide et gracieuse. Les princes de la critique se sont donné bien garde de toucher ces ballons éthérés qui montent et qui durent. Le jeune poète, comme tout débutant, redoutait, sinon la critique, les critiqueurs, qui ne goûtent que l'excellent ou même l'inexistant :

*Selon toi, les jeunes ont tort  
De tenter un louable effort,  
Aristide.  
Car leur livre ne sera pas  
Un noble essai, mais un faux-pas. . .*

Mais non ! La juste, l'unanime critique a souri à l'alerte volume blanc, d'un travail typographique parfait, relevé encore d'élégants dessins. On lit avidement les quelque quarante pièces — rondels, sonnets, ballades, triolets, quatrains et strophes diverses —, que notre auteur de vingt ans a recueillies et semées sur la route de sa vie, telle la poignée de cailloux de l'ingénieur petit Poucet. Affections familiales, scènes de collège, des pointes d'épigramme, de la mélancolie, un peu de brume, beaucoup de soleil, un courant de sensibilité fine, jaillie d'un cœur d'adolescent, voilà le fond. Traduisez-le en jolis vers, spirituels, jamais précieux, de toutes mesures et cadences, indices d'une virtuosité

<sup>1</sup> LES CAILLOUX, par Jean Nolin. Imprimé au *Devoir*, Montréal.

déjà remarquée et prometteuse de riche poésie quand elle s'appliquera aux grands thèmes lyriques, vous avez la forme.

M. Nolin n'a pas voulu poser à l'enfant sublime : sa muse est la *Musa pedestris* du ciseleur de mots que fut Horace, mais quand même elle marche, on sent qu'elle a des ailes. Elle aime la vie, la santé, le soleil : M. Nolin est de la race forte, il n'a rien du pâle esthète à l'œil vide, au front jaune, à la mèche fatale, qui meurt toujours par métaphore. Arrière les déliquescents René ! En lisant ces vers de jeunesse, on songe plutôt au Racine adolescent du parallèle fameux de l'abbé Lecigne : « Son âme est saine, elle voit gai. Et le petit Racine écrit des vers où passe un furtif rayon d'aube fraîche. A Combourg (demeure de Châteaubriand) on pleure ; à Port-Royal, on sourit. A Combourg, on s'éprend de l'âpre volupté de mourir ; à Port-Royal, on chante la jeune joie de vivre. Ici et là, on lit et on rêve, mais quelles différences entre les rêves et les lectures... Là-bas, c'est le romantisme qui naît dans un aspect de funérailles ; ici, c'est l'art classique... Deux enfants, deux littératures, deux France sont là... j'aime mieux la France de Jean Racine. »

M. Jean Nolin est, lui aussi, de la race de ceux qui vivent et qui luttent. Il rêve, sans doute, il se blesse aux cailloux gris qui font « mal à l'âme » ; mais le bon sens guide le rêve et la folle du logis trouve à qui parler. Il enseignait naguère à ses condisciples la beauté du Rêve et s'insurgeait contre les abus et les contrefaçons :

... Rêveur ! celui-là qu'effarouche  
L'instant morose des leçons ?...  
Ces vieillards de quinze ans, ces moules :  
Des rêveurs, des rêveurs ? Jamais !...  
... Ne jamais agir mais bâiller  
En songeant à quelque oreiller  
Où l'on pourrait coucher son rêve,  
N'est pas rêver, c'est sommeiller !

Le vrai rêveur étudie ferme ses classiques, puis se repose en admirant les coloris du printemps, le rythme de nos érables, l'or clair de nos matins, et « les trouvailles que son labeur lui révéla ». C'est la forte morale de *La Rentrée*, où l'écolier songe bien à la joie enfuie, au vert sentier, au canot sur l'eau qui se moire, mais sans faiblesse :

*Oublions les fainéantises  
Et n'ayons plus qu'une hantise,  
Notre devoir !  
Alors, gais de leur sacrifice,  
— Car la joie est le bénéfice  
De qui fait bien —  
On voit, dès que le loquet bouge,  
S'engouffrer par la porte rouge  
Les collégiens.*

La vie de collègue, surtout pour un externe, a de bons moments, avouons-le : et puis, on est philosophe ou poète, et les cailloux s'illuminent. Un petit nouveau, égaré, pleure dans le corridor : oh ! la vie !

*C'est une affreuse injustice  
Qu'il faille que l'on grandisse.  
On devrait rester petit.*

Pas de sympathie pour la vieille horloge « où toute mon enfance dort », qui gère l'heure des cours et parfois exagère :

*... Sans hâte, en haletant,  
Très lente, elle émiette le temps  
Et jette, à regret, ses instants.*

Le rêve se venge en traversant les vitres comme le rayon de soleil, et pendant que le pauvre maître avive l'Histoire de Rome ou de Napoléon,

*Chaque élève songe à demain,  
Quand on s'ébattra dans la plaine,  
A perdre haleine.*

Le professeur exalte-t-il le bonheur grave de la science, du devoir

*Et la beauté du sacrifice,  
En soi-même chacun se dit  
Que, si le temps se refroidit,  
On s'en ira, demain jeudi,  
Là où l'on glisse.*

C'est après de tels efforts que, de retour du *repos*, on ose écrire à la fillette qui sonnait au parloir du couvent :

*Nous avons beaucoup travaillé,  
Beaucoup peiné, pendant la classe.  
Mais de te voir là, ça délasse,  
Et ça nous fait tout oublier !*

Poète, vous abusez, vous aurez le sort de l'externe du *Thé dansant* qui, lui, du moins, reconnaît que la classe a du bon :

*Un collégien qu'embarrasse  
Le thé trop chaud qu'on lui donna  
Se dit en lui-même qu'on a  
Moins de souci pendant la classe.*

*Car il a peur de laisser choir  
La tasse avec peine tenue  
Et sera mis en retenue  
Pour n'avoir pas fait son devoir.*

Mais je me vois obligé de couper court à travers les pièces de sentiment plus profond, de ciselure plus fine, et de poésie plus émue : les morceaux d'artistes. L'auteur me pardonnera de m'être attardé aux choses du chez-nous immédiat et d'aimer trop les cailloux blancs et les roses : ce sont probablement les plus originaux et les plus vécus (si l'on peut dire). L'auteur ferme son livre sur ses vingt ans, dans un adieu à son adolescence et après quelques expressions de rêve presque sombre qui sont le tribut à la fibre romanesque, sinon romantique.

D'un bout à l'autre, la forme est bien jolie; les vers, bien souple et bien moderne, se prête à d'heureux effets et à d'ingénieuses combinaisons, à la Rostand. On est frappé de cette filiation de Rostand, du Rostand des *Musardises*, de l'esprit et du clinquant, de l'inattendu des mots, de la Muse qui marche et sautille, des beautés plutôt que de la beauté. C'est le moins recommandable à imiter. Infiniment mieux vaut l'autre, le Rostand avec un grand R, comme dirait Maurras; celui de la Muse qui plane, le professeur d'héroïsme et d'envol, le créateur de *Cyrano*, de *Flambeau* et du *Coq gaulois*, le Français à l'âme cornélienne qui vivra *en dépit* de son vers curieux, fantaisiste, maniéré, trop spirituel, un peu précieux et parfois de mauvais goût, qui passe en contrebande à la faveur du panache.



Non, M. Nolin, si naturel, si ennemi de l'effet, devra lui laisser les mots ingénieux, mais pas encore français : L'air *s'enchaîne*, le regard se *mélancolise*, *musardiser*, *le tomber* des feuilles; il n'y en a que quatre. De même, la coupe ternaire ne supprime pas l'hémistiche dans l'alexandrin, et la dislocation du vers a des limites. Soyons de la meilleure époque, de la plus belle France, et ne jouons pas au peuple vieux : les Français en seraient marris, tout les premiers. Qu'attendent-ils de nous ?

« Que les jeunes Canadiens ne cisèlent pas trop, écrivait M. Arrould en 1908; qu'ils ne jouent pas au peuple vieux, eux qui sont si jeunes, et que, d'un franc essor d'imagination, ils nous donnent au plus tôt, s'il plaît à Dieu, une troisième saison poétique qui tiendrait des deux premières en les éclipsant, et qui nous ferait, nous, battre des mains. »

En 1912, au Congrès de Québec, M. du Roure nous demande des écrivains régionalistes qui chantent notre *nature* d'hiver et d'été, notre *histoire* de luttés et de foi, nos *traditions* parfumées de vieille France et de Canada jeune.

« Le Saint-Laurent n'a pas inspiré les vers dont il est digne, nous crie à son tour M. Ch. ab der Halden. Pareille à l'hirondelle des Millelles, ne cherche pas les lointains pays. Ne nous promène pas en Espagne, en Italie, en Égypte... Observe la vie des habitants au milieu desquels tu naquis. Dis-moi les splendides paysages du pays natal, fais chanter l'âme de tes compatriotes... Dans la peinture de ta patrie, tu sauras mettre ce qui ne vieillit pas, le quelque chose qui nous permet d'être émus par un vers de Racine après deux cents ans, ou de Sophocle après deux mille. Mais laisse les chiffons qui sortent de nos magasins de nouveauté... et va, Canadienne aux jolis yeux doux, va boire à la claire fontaine ! »

M. Nolin est dans le mouvement, il désire une littérature à nous. Son coup d'essai lui permet des aspirations de maître. Quelqu'un a dit que la littérature allemande contient « peu d'esprit et beaucoup de consonnes ». M. Nolin a donné peu de vers et beaucoup d'espérances. Il manie facilement le rythme, il sait voir et sentir, il est magnifiquement équilibré, qu'il se frappe le cœur ! Qu'il sorte du cercle intime, qu'il chante les grandes choses, les grands thèmes lyriques, notre nature incomparable, la patrie d'aujourd'hui, de demain et d'hier, cette histoire « écrin de perles ignorées, » l'humanité, la foi, Dieu, le Beau, source de toute beauté. M. Nolin aime la nature, les champs, le pays;

il emploie ses vacances à s'imprégner des parfums rudes du terroir, à vivre chez nos gens de vieille souche.

*Que le bruit de la ville a tué de pensers !  
Hélas ! que de grands cœurs, boulevards, sont passés  
Sur tes âpres trottoirs où le poète plie !*

Le poète ne s'illusionne pas sur la Ville qui a pris Verlaine et Nelligan; s'il n'a que peu touché la campagne, c'est qu'il redoutait le convenu, l'artificiel et qu'il attend d'avoir fait plus ample connaissance pour la chanter non dans des chants qu'on cherche, mais « qu'on reçoit du sol natal comme une sève ». D'ailleurs, la pièce des CLÔTURES, sincère et forte, nous est un garant des efforts prochains.

Que M. Nolin donc, qui se spécialise dans le haut commerce, s'applique à fournir ce qui est en demande toujours croissante sur le marché littéraire français; que sa virtuosité ne se complaise pas aux jolies rimes, « ces bijoux d'un sou » ; qu'elle soit l'aiguille d'or qui fasse passer le fil solide. Qu'il soit nôtre comme Paul Harel est de Normandie, Vermeuzouze d'Auvergne, et Botrel de Bretagne. C'est un Français, Louis Hémon, qui a écrit le roman le plus canadien, « Maria Chapdelaine » ; laisserons-nous à d'autres la tâche d'exalter le lyrisme de nos héros et de nos œuvres? *Les Rapailages* et *Chez nous* ne trouveront-ils pas bientôt leur équivalent en vers?...

Alexandre DUGRÉ, S. J.

---

### LES SYNDICATS CATHOLIQUES, UNE DIGUE CONTRE LE BOLCHÉVISME<sup>1</sup>

Le R. P. Archambault a réuni, sous ce titre, trois études sur l'organisation des ouvriers catholiques. Deux de ces études ont été publiées déjà, l'une en 1911, l'autre en 1913; la troisième est inédite, croyons-nous. Le but que l'auteur se propose, c'est d'éclairer les esprits sur ce que doivent être, dans un pays comme le nôtre, les unions

<sup>1</sup> LES SYNDICATS CATHOLIQUES, UNE DIGUE CONTRE LE BOLCHÉVISME par le R. P. Joseph-Papin Archambault, S. J. (Editions de *La Vie Nouvelle*. Prix : 35 sous.)

ouvrières. Question de grande importance et de grande actualité, comme on sait. « Combien parmi nous, dit-il, ont du syndicalisme une idée exacte ? Combien conçoivent l'association ouvrière, non comme un instrument de révolution, mais comme un organisme sain que peut vivifier l'esprit surnaturel ?... Soyons francs. L'idée catholique sociale n'est pas claire dans nos esprits. Aussi elle ne façonne pas nos mentalités, elle n'affermi pas nos actes. Nous hésitons, nous chancelons même devant le premier problème que soulève la question ouvrière, incapables, semble-t-il, d'appliquer, parce qu'insuffisamment comprises, les décisions pourtant si nettes de Rome. » Au Canada, même dans la province de Québec, l'on est volontiers partisan des associations interconfessionnelles et neutres, où les catholiques doivent s'interdire de raisonner en catholiques, où ils n'ont, comme catholiques, aucune influence sur la direction générale ou sur les décisions immédiates, bien qu'ils fournissent leur nom, leur nombre et leur argent. Et cependant la doctrine de l'Église sur ce point est claire et précise : c'est à l'association confessionnelle que les catholiques doivent tendre. Ce genre d'association est réalisable : l'exemple des catholiques de Hollande, proposé dans le deuxième chapitre, suffirait à nous en convaincre. Dans des conditions plus difficiles que celles où nous sommes, les associations professionnelles catholiques sont nées et se sont développées dans ce pays. Dans son troisième chapitre, l'auteur nous fait connaître un mouvement analogue qui se répand dans notre province. Déjà vingt-sept groupements, représentant plusieurs milliers de travailleurs, se sont unis avec un programme franchement catholique. Ce mouvement doit grandir. Aucun citoyen ne peut se désintéresser aujourd'hui de l'organisation ouvrière : il y trouve un appui nécessaire ou un danger menaçant. Seules les associations catholiques sauront protéger l'ouvrier sans menacer le patron. Les patrons catholiques, plus que tous, ont donc intérêt à favoriser ces associations. Les ouvriers, tous les ouvriers, ne peuvent que gagner à leur diffusion. Ce sera là, souhaitons-le, la conclusion des nombreux lecteurs de ces pages sobres, claires, essentiellement pratiques.

A. D.

Ajoutons que S. É. le Cardinal Bégin a bien voulu adresser au R. P. Archambault, le 22 avril courant, la lettre suivante :

Révérénd et cher Père,

J'ai pris connaissance de votre belle brochure sur les *Syndicats*

*catholiques* qui doit paraître ces jours-ci. Nulle publication n'est jamais venue plus à son heure.

La vague socialiste qui menace de submerger l'Europe, déferle jusque sur notre pays. Il est souverainement important de grouper nos ouvriers catholiques dans des organisations ouvrières catholiques au lieu de les laisser s'enrégimenter dans les cadres d'associations basées sur de faux principes, et qui ont le tort fondamental d'ignorer ou de négliger, dans la question sociale, le côté moral et religieux. Vous rappelez très opportunément à ce sujet les enseignements et les directions de Pie X.

Déjà notre presse catholique, dans de très bons articles que j'ai été heureux de lire, a jeté le cri d'alarme. Votre opuscule, mon révérend Père, apportera à cette campagne un concours précieux. Il dira avec quels succès des unions catholiques ouvrières ont pu se constituer dans certains pays d'Europe, et dans notre province de Québec, à Chicoutimi, à Trois-Rivières, à Montréal et dans mon diocèse où ce travail d'organisation s'est fait surtout par l'intelligence et le dévouement d'un prêtre très compétent, M. l'abbé Maxime Fortin, auquel vous rendez un si juste hommage.

Agréez donc, mon Révérend et cher Père, mes sincères félicitations, en même temps que l'assurance de mes sentiments les plus dévoués.

L. N. Cardinal BÉGIN, *arch. de Québec.*

### LE DROIT PAROISSIAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC <sup>1</sup>

La paroisse canadienne-française est en soi une communauté extrêmement intéressante. Elle a ses coutumes, ses lois, son organisation définies. L'étudier, codifier ses lois, noter ses coutumes, montrer comment elle se fonde, comme elle s'administre, comment elle se perpétue, cela n'est-il pas d'excellente action française, au sens le plus large de la chose ?

Un jeune homme de chez nous, M. Jean-François Pouliot, inscrit au barreau du district de Kamouraska, vient de publier sur *le droit paroissial de la province de Québec* un ouvrage de plus de 625 pages où

<sup>1</sup> *Le Droit paroissial de la province de Québec*, par Jean-François Pouliot, avocat. L'Imprimerie « Le Saint-Laurent », limitée, Rivière-du-Loup (en bas).

il a groupé avec clarté, justesse, précision, l'historique de la paroisse en France, celui de la paroisse au Canada, des notions sur la liberté des cultes, toute une série d'études sur les biens ecclésiastiques, leur acquisition, leur administration, ainsi que sur l'évêque, le curé, ses droits, civils et politiques, ses attributions, et le reste. A cela, il a ajouté des chapitres sur la fabrique, ses actes, les marguilliers, la paroisse, les assemblées de paroisse, les édifices religieux, les bancs, la dîme, le respect du dimanche et sur d'autres sujets qui tiennent de près à cette cellule sociale qu'est la paroisse de chez nous. Un formulaire du droit paroissial, par un praticien expert en ces matières, M. Wilfrid Camirand, avocat au barreau de Nicolet, une remarquable lettre de Mgr Pâquet, une introduction de M. Ernest Lapointe, député de Kamouraska et confrère de l'auteur au barreau de la Rivière-du-Loup, une lettre-préface de Mgr Mathieu et des appendices précieux complètent l'ouvrage, fort bien présenté, du point de vue typographique, par l'*Action Sociale Catholique*, aux ateliers de laquelle le volume a été imprimé.

L'auteur de ce beau travail sur notre droit paroissial a déjà publié, il y a quelques années, le *Nouveau Code Municipal annoté*; il paraît vouloir employer son temps à présenter aux avocats, aux hommes de loi, au public éclairé, toute une série d'ouvrages sur notre droit. Il peut difficilement faire œuvre plus méritoire que de nous éclairer sur la valeur de nos institutions et de nos lois.

Son ouvrage sur le droit paroissial lui a déjà valu les compliments, l'approbation, l'encouragement des esprits dirigeants de notre clergé, de nos praticiens et d'un grand nombre de citoyens de chez nous. Nous prenons plaisir à le signaler aux lecteurs de l'*Action française* dans l'idée qu'ils ne doivent pas ignorer cette nouvelle manifestation de l'esprit qui est leur, ce nouveau jalon posé le long de la route où progresse leur belle œuvre.

G. P.

---

### RÉCITS LAURENTIENS

Nous recevons, au moment de fermer cette livraison, les *Récits laurentiens* du R. F. Marie-Victorin. Nous en parlerons dès le mois prochain.

## TRIBUNE DE NOS LECTEURS

### POUR LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

Voici que bientôt les mois d'été ramèneront la fête de Saint-Jean-Baptiste et les longues files d'automobilistes étrangers. Proposons-nous donc de célébrer remarquablement le premier Patron et de recevoir convenablement les visiteurs.

La Saint-Jean-Baptiste passe trop inaperçue dans les trois-quarts de nos paroisses rurales. On a tort de ne pas profiter du 24 juin pour insuffler une bonne leçon de patriotisme à notre peuple et surtout aux nombreux enfants qui partiront peut-être demain pour les usines américaines, préoccupés du seul intérêt pécuniaire. Alors que nos puissants voisins s'exaltent et se chauffent à blanc, le 1er ou le 4 de juillet, alors que les uns jurent de nous écraser et que les autres, ne nous voyant même pas, escomptent les splendeurs toujours plus grandes de l'avenir, nous, les faibles, en proie à la défection, au coulage et à la routine, nous ne ramasserions pas nos forces, nous ne stimulerions pas nos rares bataillons à soutenir la lutte un contre quarante, nous ne mettrions pas nos sans-grade, tous ces volontaires de la cause, qui ne demandent qu'un mot d'ordre, nous ne les mettrions pas au courant des dangers qui les menacent, des efforts qui les attendent, du but où ils doivent viser, du sommet où ils doivent parvenir? Nous ne leur dirions pas qu'ils doivent sauver leurs enfants de la mortalité infantile et plus tard de la tuberculose? Nous ne les instruirions pas de la manière d'établir leurs grands garçons sur des terres neuves, sans jamais les laisser venir à Montréal ou s'exiler aux États-Unis? Nous ne leur dirions pas les périls de corps et d'âme qui guettent leurs filles tentées de s'engager comme servantes, couturières ou commis dans les grands centres? Nous n'enseignerions pas à faire la Nouvelle-France toujours plus belle en améliorant les vieilles paroisses, et toujours plus grande en colonisant ces terres, grandes comme la France, que sont les millions d'acres de l'Abitibi, de la Matapédia et de la Gaspésie? En un mot, nous ne crierions pas à nos gens qu'ils ont *tous* un devoir national à remplir et que si *tous* font leur part, depuis les députés et ministres jusqu'au dernier laboureur, la patrie sera grande et prospère, selon le proverbe: « Si chacun balaie devant sa porte, toute la rue sera nette? »

Organisons donc la célébration de la Saint-Jean-Baptiste dans toutes les paroisses. Ce n'est pas nécessaire d'échafauder laborieusement

des chars allégoriques : une messe solennelle, le matin, avec sermon par quelque prêtre du collège voisin en vacances; l'après-midi, chants nationaux par les enfants des écoles, discours patriotiques et pratiques par des orateurs du cru et par d'autres, s'il le faut, auxquels on aura demandé de parler sur tel ou tel sujet précis afin d'éviter les redites et les phrases creuses : Patriotisme éclairé, Colonisation, Fidélité à la Terre, Ame française, Correction du langage, Zèle pour l'Éducation, Mise en garde contre certains fléaux, routine, désertion, luxe, etc. Voilà autant de sujets sur lequel il faut toujours entretenir l'âme populaire, si l'on veut qu'elle s'intéresse à la Cause et qu'elle accomplisse sa tâche.

Il pourrait encore y avoir des jeux, des courses d'enfants, des concours sportifs, même entre deux paroisses voisines. Quelqu'un suggérerait naguère une distribution des prix, pour toutes les écoles de la paroisse, à faire *dans l'église*, ce qui serait une glorification, une consécration de l'étude, et un touchant symbole de notre éducation tout imprégnée de foi. Les drapeaux flotteraient dans le sanctuaire parmi les images saintes, et les couronnes de feuilles d'érable des élèves les plus méritants seraient ensuite offertes à Dieu pendant une bénédiction du T.-S.-Sacrement, comme cela se pratique, je crois, au collège Sainte-Marie.

Que la Saint-Jean-Baptiste se célèbre d'une manière ou de l'autre, peu importe, pourvu qu'elle ne passe pas inaperçue et qu'on y fasse l'éducation du patriotisme. Mgr Langevin répétait souvent : « Avant mon arrivée à Saint-Boniface, j'ignorais ce que c'est que le patriotisme. » Trop de nos artisans et laboureurs qui ont gagné les plaines de l'Ouest ou les usines américaines ne l'ont jamais su, et se sont déplorablement assimilés, faute d'avoir été mis en garde et de savoir l'éminente valeur de leurs ascendances françaises. L'annuelle fête patriotique est là pour ancrer nos convictions : qu'on la célèbre partout, et qu'on fasse paraître dans les journaux tous les rapports de ces manifestations, qui ne manqueront pas d'être touchantes et originales en beaucoup d'endroits, et qui seront une sonnerie de clairon partout.

\* \* \*

L'autre point que je voudrais signaler brièvement regarde l'accueil que les étrangers doivent trouver chez nous, particulièrement chez notre jeunesse. Walter Scott a dit qu'il existe entre les jeunes gens de tout pays une sorte de franc-maçonnerie, disons plutôt une sorte de fraternité secrète qui établit vite la bonne entente et l'amitié. Nous voyageons un peu dans les provinces maritimes, l'Ontario et l'Ouest : profitons donc des rapprochements de tables d'hôte, de chemins de fer,

de promenade, pour ouvrir les idées et les cœurs trop fermés à notre égard. Un cigare bien placé commence l'œuvre d'apostolat, une parole souriante ou ferme — jamais de discussion acerbe — une invitation à venir dans Québec, une rectification sur le patois canadien, la domination cléricale, etc.; parfois de simples points d'interrogation feront jaillir des doutes et briseront cette croûte de préjugés dont on nous écrase.

Recevons aimablement ceux qui viennent ici. Je sais bien qu'à peu près partout les visiteurs ne recueillent que d'excellentes impressions, les comptes-rendus de voyage en font foi; mais il suffit de quelques rares taches pour briser le charme. Que tous nos villages, du long des routes provinciales surtout, soient bien propres, que les parterres, les granges, les cours, les parcs soient bien entretenus; que les enfants et les autres à qui l'on demande des renseignements ne se montrent pas rébarbatifs ou timides à l'excès... Un rien attire ou choque des observateurs de passage.

Quant à ceux qui viennent passer des semaines à nos stations balnéaires ou dans nos campagnes pour apprendre le français, c'est auprès d'eux surtout qu'on peut exercer une action heureuse. Si les Français de France se préoccupent de se gagner les étudiants étrangers, que ne devons-nous pas faire ici, où nous avons tant besoin d'être sympathiquement connus?

M. Ernest Lavisse exprimait naguère cette mission de la jeunesse française : « Si j'étais étudiant, comme je ferais la cour aux étudiants étrangers ! je serais aimable avec eux jusqu'à la coquetterie. Je leur ferais les honneurs de la bonne hospitalité française. S'ils vivent entre eux, comme ils font d'ordinaire, je trouverais bien moyen d'aller jusqu'à eux et de leur faire aimer ma compagnie. Puis je les attirerais dans les groupes français, je les égaierais au contact de notre gaieté. Je leur parlerais de leur pays et du mien, des choses qu'ils voient et qu'ils ne voient pas en France. Je plaiderais devant eux notre cause, et je la gagnerais. »

Ne serons-nous pas nos avocats, nous aussi ? Qui ne sait que l'auteur du « *Clash* » est un ami de cœur de M. Sam Genest, le lutteur d'Ottawa ? Quelle n'est pas l'importance d'avoir des défenseurs, même plus modestes, un peu partout ? Si dix mille Canadiens-français se donnaient la tâche annuelle de conquérir chacun une *amitié* ontarienne, américaine ou autre, nous aurions bientôt partout des légions de défenseurs, véritables artisans de bonne entente. La chose ne vaut-elle pas la peine d'être tentée ?

YVES.